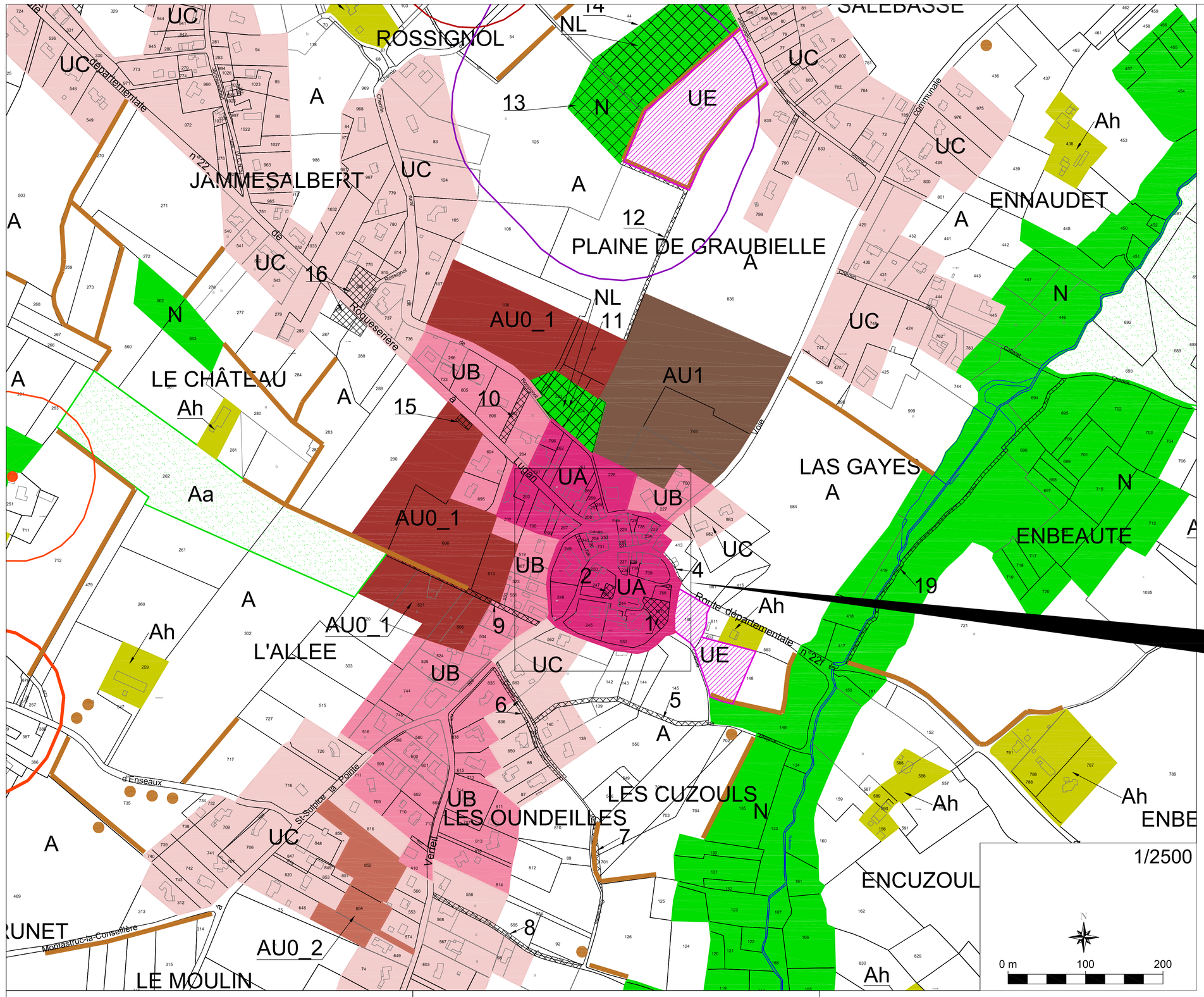

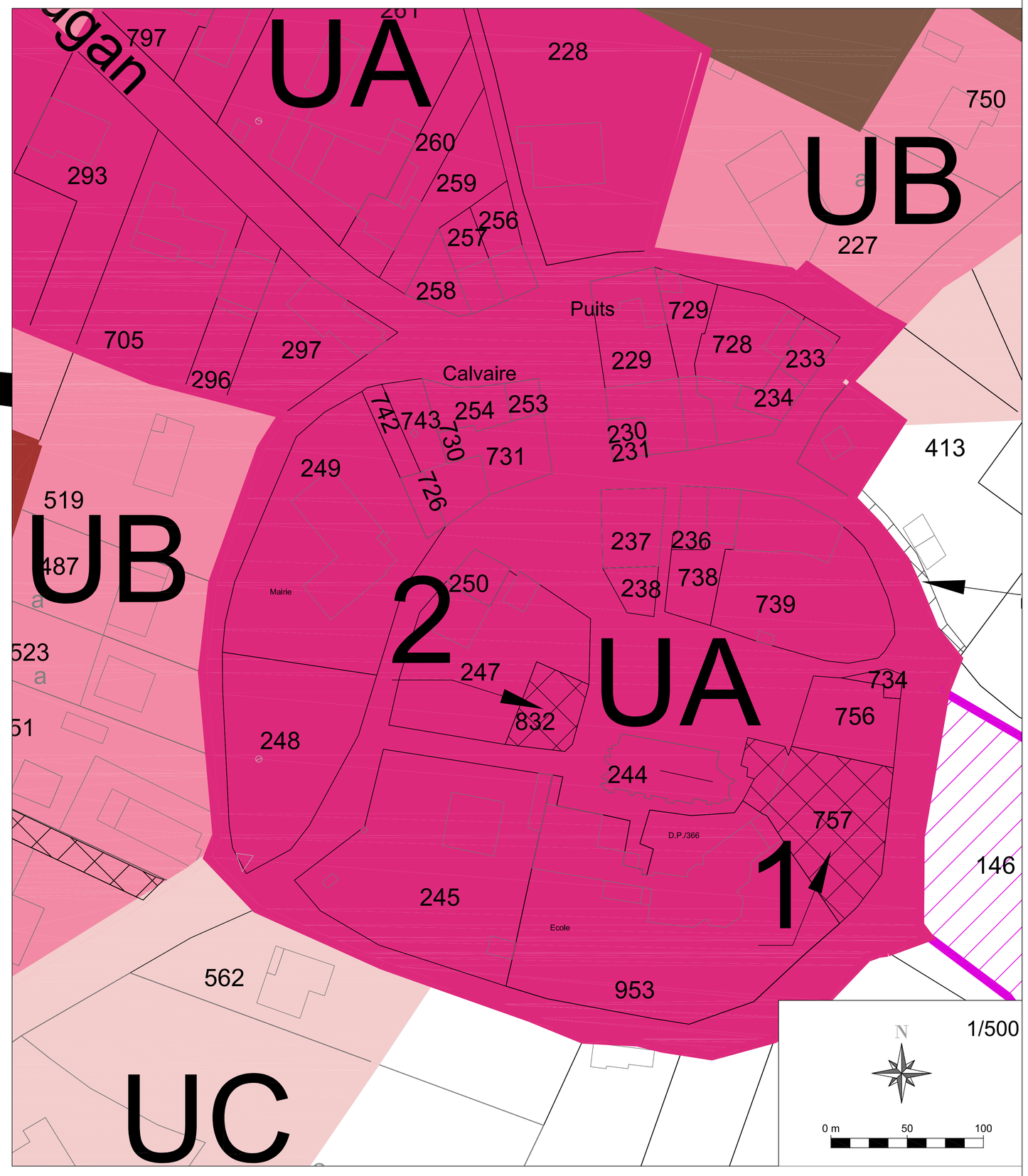

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Commune de

ROQUESERIERE

PLAN LOCAL D'URBANISME
2ème modification

Dossier d'Approbation

Pièce 4.2

REGLEMENT GRAPHIQUE
Découpage en zone et emplacements réservés

MAITRE D'OEUVRE :
cabinet d'études INTERFACES+
12, Rue Louis Courtois de Viçose
Les Arches Bâtiment 3
31100 TOULOUSE

Mai 2015

LEGENDE

UA	Zone d'habitat dense centre ancien
UB	Zone pavillonnaire en périphérie du centre ancien
UC	Zone pavillonnaire discontinue en périphérie du centre ancien et dans les hameaux
UE	Zone urbaine d'équipements publics et d'intérêt collectif
AU0_1	Réserve foncière urbanisation future habitat et activité compatible dans le cadre d'une opération d'ensemble avec assainissement collectif des eaux usées
AU0_2	Réserve foncière urbanisation future habitat et activité compatible dans le cadre d'une opération d'ensemble avec assainissement autonome regroupé
AU1	Zone d'urbanisation future habitat et activités compatibles dans le cadre d'une opération d'ensemble
N	Zone Naturelle
Nh	Zone naturelle habitat : extension limitée des constructions existantes
NL	Zone naturelle à vocation de sports et de loisirs
Aa	Zone agricole incluant un site archéologique
Ah	Zone agricole habitat : extension limitée des constructions existantes
A	Zone agricole

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé

Arbres isolés, haies et mares à préserver au titre de l'article L123-1-5 du code de l'urbanisme

Périmètre de protection de 100 mètres autre du chenil

Périmètre de protection de 150 mètres autour de l'unité de traitement des eaux usées

Périmètre de protection de 100 mètres autour des bâtiments d'exploitation agricole